Mairie de Camplong

le 17 mars 2016

10 Av Alexandre Piquet 34260 CAMPLONG

Tel 04.67.23.90.67
Fax 04.67.23.99.38
camplong.mairie@wanadoo.fr
http://camplong34.fr

Reporté au mardi 29 mars 2016

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mercredi 23 mars 2016 à 18 heures 00 Salle de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2014 du receveur de la collectivité
 - Budget Eau et Assainissement
 - Budget Mairie
- Vote du budget Eau et Assainissement 2016
- Dossier accessibilité (présentation de l'étude)
- Mise en place de la dématérialisation des documents budgétaires (budgets-paie-comptabilité....) avec la comptabilité publique et des actes administratifs (délibérations-arrêtés-conventions.....) avec les services de l'Etat.
- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale au 31 décembre 2016
- Questions diverses



COMMUNE DE CAMPLONG

Compte rendu du Conseil Municipal du

Mardi 29 mars 2016 à 18 h 00

Présents : COSTE Bernard, ADMANT René, VEISLINGER Gilbert, BARRERE Paul, CORNET Jean Pierre, FABRE Marie José, PAYSAN Christophe, COMBETTES Alain, JOUCLA Katel, SAUVY Josette

Excusé: BARGUES Séverine

Secrétaire de séance : Monsieur ADMANT René

Convocation: 17 mars 2016

 Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2015 du receveur de la collectivité pour les Budgets Eau/Assainissement et Mairie.
 Après présentation par Monsieur le Maire les comptes sont approuvés à

l'unanimité par le conseil municipal.

- Vote du budget Eau et Assainissement 2016
 Après lecture, explication et débat, le conseil approuve à l'unanimité le budget eau et assainissement pour 2016
- Dossier accessibilité (présentation de l'étude) et dépôt du dossier.
 Monsieur le Maire donne lecture et explications du rapport du dossier accessibilité présenté par le bureau d'étude QCS Services. Ce dossier est approuvé par le conseil municipal.
- Mise en place de la dématérialisation des documents budgétaires (budgets-paie-comptabilité....) avec la comptabilité publique et des actes administratifs (délibérations-arrêtés-conventions.....) avec les services de l'Etat.
 Le conseil décide de passer convention avec les services de l'Etat pour la dématérialisation des documents administratifs.
- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale au 31 décembre 2016
 Après en avoir informé les membres du CCAS de Camplong, le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS et son budget au 31 décembre 2016 tout en gardant une ligne budgétaire au budget principal de la Mairie.

Questions diverses

Le président du Football Club nous informe d'un éventuel rapprochement entre plusieurs communes voisines de la Communauté de Communes du GRAND ORB.

Bunde

L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance.

Pour extrait conforme Le Maire

COSTE Bernard.